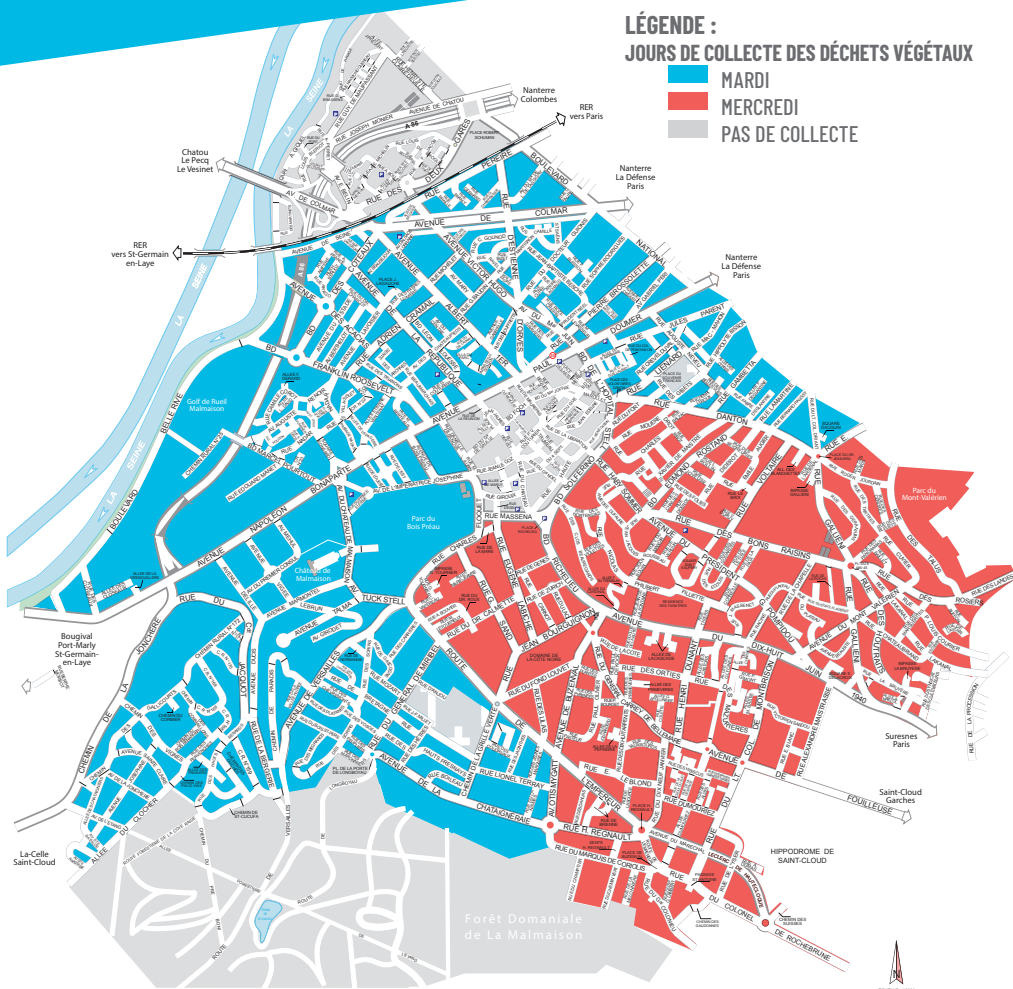


Plan des zones de collecte hebdomadaire des déchets végétaux à Rueil-Malmaison



Reprise de la distribution des sacs végétaux le 2 mars 2023, pour une fin de distribution le 1^{er} décembre 2023.

À NOTER :

les sacs doivent être déposés impérativement la veille du jour de la collecte, en sac papier ou en fagot.

Édité par EPT Paris Ouest La Défense - Février 2023 - Illustration Olivier Camin - Conception graphique : Dronyx Production contact@dronyx.com - Imprimé par Merico dans le respect des normes environnementales sur un papier recyclé issu de forêts gérées durablement - Ne pas jeter sur la voie publique.



DÉCHETS VÉGÉTAUX

MODE D'EMPLOI

2023



Reprise de la collecte le 7 mars et fin de la collecte le 13 décembre

PRATIQUE ET FACILE

Connectez-vous à l'application VIVRE À RUEIL



RUEIL-MALMAISON

Compostage domestique le Solution écologique



En habitat collectif ou individuel, vous pouvez composter simplement en tas ou dans un composteur que vous fabriquez vous-même ou que vous achetez dans le commerce.

L'EPT Paris Ouest La Défense mène une campagne d'incitation au compostage domestique et vous permet d'acquérir un composteur à prix aidé.*

Quels déchets composter ?

- **Les déchets de cuisine :** uniquement pain, fruits et légumes abîmés, épluchures, restes de repas d'origine végétale (éviter les déchets de viande et de poisson qui attirent les rongeurs et dégagent des odeurs), thé (vrac, sachets en tissu), café (avec filtre en papier), sachets d'infusion, essuie-tout non imprimé, coquilles d'œufs écrasées, carton sans impression.
- **Les déchets du jardin :** uniquement tontes de gazon (sèches et en quantité modérée), cendres froides, déchets du potager, mauvaises herbes non grainées, brindilles, branches broyées, feuilles mortes, fleurs fanées, copeaux de bois non-traités et plantes d'intérieur.

Les règles de base pour un bon compost :

- Fractionnez vos déchets en petits morceaux, surtout les déchets ligneux pour qu'ils se décomposent plus facilement et mélangez les différents types de déchets entre eux.
- Aérez et brassez votre compost régulièrement pour lui apporter de l'oxygène.
- Contrôlez son humidité. S'il est trop sec, arrosez-le et brassez-le. S'il semble trop humide, ajoutez des déchets carbonés (branches, paille, copeaux de bois) et mélangez-le.

► Renseignements

*Composteurs : service espaces verts, **01 47 10 08 20**

Collectes : **01 41 96 88 00**

Déchetterie du Sitru, 1 rue de l'union Carrières-sur-seine - www.sitru.fr - **01 39 68 65 35**

Collecte des déchets végétaux une Solution Complémentaire



Des sacs biodégradables sont mis à votre disposition gratuitement, cette année encore, au service voirie-collecte propreté (centre technique des Houtraits, 29 rue Chateaubriand), aux Espaces verts (Maison de la nature, 6 avenue de Versailles) et dans les mairies de villages (Mazurières et Plateau Mont-valérien).

Le nombre de sacs distribués par an par habitation dépend de la surface de votre jardin. Pour les retirer, vous devez vous munir d'un justificatif de domicile lors de votre premier passage et d'une pièce d'identité pour chaque retrait.

À combien de sacs pouvez-vous prétendre ?

Surface de jardin	Nbre de sacs attribués/an
Jusqu'à 20 m ² (balcon, terrasse)	10
De 21 à 300 m ²	30
De 301 à 700 m ²	40
De 701 à 1000 m ²	50
De 1001 à 1200 m ²	60
Au-delà de 1200 m ²	80

À NOTER

Distribution une semaine avant le début de la collecte. Il est possible de retirer votre quota annuel en une seule fois, uniquement en vous présentant au service voirie-collecte propreté.

Quels sont les déchets végétaux collectés ?

- Uniquement en sac les tontes de gazon, feuilles, tailles de haies et d'arbustes en petits morceaux, déchets floraux et végétaux en vrac issus du désherbage.
- Uniquement les branches d'arbres de moins de 5 cm de diamètre, coupées et fagotées avec de la ficelle biodégradable, à déposer à côté des sacs.

Que faire en dehors de la collecte ?

De mi-décembre à mi-mars, les déchets végétaux sont tolérés en petite quantité dans le bac des ordures ménagères ; les autres déchets végétaux volumineux doivent être déposés à la déchetterie de Rueil-Malmaison tous les samedis de 9h à 18h, 29 rue Léon Hourlier ou à la déchetterie du Sitru (accès gratuit pour les particuliers sur présentation de la carte Sitru).

L'accès à la déchetterie de Rueil-Malmaison se fait sur présentation d'un badge.

